

déplacement entre nos deux pays et la réunion des familles ont donc constitué des problèmes importants et délicats. Je constate avec grand plaisir que le deuxième ne se pose pratiquement plus depuis que la Pologne a ouvert ses frontières et que ses citoyens désireux de se rendre à l'étranger peuvent normalement se faire délivrer des passeports. Rien que l'an dernier, le Canada a reçu 30 000 visiteurs polonais. Il en attend encore davantage dans les années à venir.

Nous nous réjouissons des progrès réalisés par la Pologne en matière de libéralisation, de respect des droits de l'homme et de coopération humanitaire en général. Nos deux pays ont collaboré de manière particulièrement fructueuse à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). J'espère seulement que l'exemple de la Pologne sera suivi par d'autres nations qui ont un retard à rattraper en ce domaine.

Nos deux pays partagent par ailleurs un profond intérêt pour le contrôle des armements et le désarmement. Ils sont rapprochés l'un de l'autre, à bien des égards, par leur situation de puissances moyennes s'efforçant d'instaurer dans l'ensemble de l'Europe un régime de stabilité et de coopération. Notre communauté d'intérêts s'est étendue à la paix et à la sécurité mondiales. Nous continuons notamment à participer côte à côte à diverses opérations de maintien de la paix sous l'égide des Nations Unies, en Namibie et sur la frontière Iran-Iraq pour ne citer que les plus récentes.

Ces dernières années, il est devenu presque banal d'enregistrer des changements positifs en Union soviétique, en Europe de l'Est ou dans le domaine des relations Est-Ouest. Des accords historiques ont pu être conclus en matière de droits de l'homme et de contrôle des armements. Des progrès substantiels ont été réalisés pour ce qui est du commerce et de la coopération économique. Tout cela a exercé une influence positive sur les conflits régionaux en de nombreuses zones du globe. Il reste beaucoup à accomplir, certes, mais nous sommes sur la bonne voie.

Dans le contexte de l'évolution en cours en Europe de l'Est et de la transformation des relations Est-Ouest, la Pologne a pris la tête du mouvement de démocratisation et de reconnaissance du pluralisme social et politique. La légalisation de Solidarité et d'autres syndicats, en avril, ainsi que la tenue prochaine d'élections, en juin, devraient